

ACCES EN LICENCE 2^{ÈME} ET 3^{ÈME} ANNÉE

- Vous êtes titulaire d'un diplôme obtenu à l'étranger et vous n'avez validé aucune année d'étude dans l'enseignement supérieur français, **vous devez obligatoirement passer par le service des relations internationales de l'Université de Bourgogne** : <http://www.u-bourgogne.fr/international.html> / <http://ub-link.u-bourgogne.fr/etudiants-internationaux/venir-a-titre-individuel.html> / mail : international@u-bourgogne.fr
- Vous êtes titulaire du titre requis (détail ci-dessous) pour intégrer l'année souhaitée, année ou diplôme validé dans une autre université, **vous devez obligatoirement suivre la procédure de transfert de dossier** : <http://ufr-dsep.u-bourgogne.fr/etudiant/venir-etudier-a-la-faculte.html#étudiant-non-inscrit-à-l-université-de-bourgogne>
- Vous n'êtes pas titulaire du titre requis pour une demande d'inscription en * L2 AES, Droit, Economie ; * L3 AES, Droit, Economie : **vous devez obligatoirement procéder à une demande de validation des acquis** :
Connectez-vous à l'application **e-candidat** (<https://ecandidat.u-bourgogne.fr/ecandidat>) et suivre la procédure selon le calendrier ci-dessous :

	OUVERTURE E-CANDIDAT	DATE TÉLÉVERSEMENT DES DOSSIERS SUR L'APPLICATION :
SESSION 1	DU 15 AVRIL AU 31 MAI 2021	DU 15 AVRIL AU 31 MAI 2021 (EN DÉMATÉRIALISATION COMPLÈTE)
SESSION 2	DU 19 JUILLET AU 31 AOUT 2021	DU 19 JUILLET AU 31 AOUT 2021 (EN DÉMATÉRIALISATION COMPLÈTE)

ATTENTION concernant les dossiers CPGE : pour les lycées conventionnés avec l'UB les étudiants CPGE concernés doivent se renseigner auprès de leur établissement scolaire.

Titre requis :

Année d'inscription souhaitée	2 ^{ème} année de Licence			3 ^{ème} année de Licence		
	AES	DROIT	ECONOMIE	AES	DROIT	ECONOMIE
Titre requis	L1 AES	L1 DROIT	L1 ECONOMIE	L2 AES	L2 DROIT	L2 ECONOMIE

NB : Les étudiants titulaires d'une licence professionnelle, quel que soit le domaine, doivent obligatoirement procéder à une demande de validation des acquis